AMBASSADE DE FRANCE
EN AUTRICHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

WIPPLINGERSTRASSE 24-26
A-1010 VIENNE
tel : (+43 1) 502 75 214

COURT SEJOUR

Togo

La comparution personnelle des demandeurs pour le dépôt d'une demande de visa.

- **Tout requérant doit se présenter avec les originaux et une copie de chacune des pièces justificatives*. *(La section consulaire ne fait aucune photocopie.)***
- **L'absence de documents (original ou copie) = dossier incomplet = risque élevé de refus de visa;**
- **Tous les documents étrangers doivent être traduits en langue française par un traducteur certifié conforme.**
- **Les frais de dossier ne sont pas remboursables - 60.- € - Le paiement se faisant uniquement en espèce**

LISTE DES DOCUMENTS REQUIS:
(DOCUMENTS ORIGINAUX ET COPIES DEVANT ËTRE PRESENTES DANS LE MÊME ORDRE QUE SUR LA LISTE CI-DESSOUS)

Prise de rendez-vous avec la section des visas obligatoire

Remarque :

Visa **touristique** en représentation des autorités Togolaise : Maximum **02 jours/01 entrée**

☐	**1.**	La présente liste de documents sur laquelle vous aurez coché chaque document ci-joint et copies.
☐	**2.**	**Un** formulaire de demande de visa de court séjour **(Schengen)**: Le formulaire doit être **rempli lisiblement** à l'encre noire ou bleue, **daté et signé** par le demandeur.
☐	**3.**	**Une photo d'identité** aux normes françaises: ces photos doivent être récentes (moins de trois mois), en couleur sur un fond clair, prises de face, format passeport - 35mm x 45mm, montrant clairement le visage, la racine des cheveux de front et les oreilles. Pour plus d'informations :
☐	**4.**	Passeport ayant une date d'expiration supérieure à trois mois à compter de la date présumée de retour. Le visa est validé par une étiquette autocollante qui sera apposée sur l'une des pages du passeport **(joindre une copie des pages principales**). **Le passeport vous sera restitué le jour même du dépôt de votre demande.**
☐	**5.**	Un titre de séjour en cours de validité devra être présenté et devant être valable jusqu'à la date d'entrée en France.
☐	**6.**	Attestation de résidence (Meldezettel) devra être présentée par les étrangers résidant en Autriche
☐	**7.**	Justificatif d'hébergement à Lomé. - Réservation d'hôtel - Attestation d'hébergement chez un particulier résidant au Togo.
☐	**8.**	une réservation d'avion ou de bateau
☐	**9.**	un justificatif d'assurance voyage couvrant les frais de rapatriement et d'hospitalisation d'urgence pour la durée du séjour
☐	**10.**	justificatifs des moyens d'existence pour la durée du séjour (devises, carte bancaire internationale, chèque de voyage...)
☐	**11.**	carnet de vaccination (fièvre jaune)
☐	**12.**	Montant des frais du dossier **60 €** : Paiement en liquide

Note

Les modalités pratiques de délivrance des visas sont les suivantes :

Le visa délivré à une durée de validité de **02 jours/01 Entrée**

Ce visa peut être prorogé de 07 jours sur place par les services d'immigration à l'aéroport et aux frontières terrestres.
Si vous compter rester plus longtemps il vous faudra dans les deux jours de votre arrivée, solliciter auprès de la Direction Générale de la Police Nationale une prolongation pouvant aller jusqu'à 30 jours.

** A scanned document is not considered an original document.*
*** Delays are variable according to the nationality (15 days to 2 months)*

Attention :
The Consulate reserves the right to require additional supporting evidence. Filing the documents does not systematically guarantee issuance of a visa. You should not leave your present job, sell your property or commit yourself in any way before receiving your visa.

Chancellerie de l'Ambassade Vienne